



Déclaration AESH CGT éduc'action à l'audience du 16 janvier 2025 au rectorat de Lyon

Nous vous remercions de nous recevoir en ce jour de grève et de mobilisation des AESH et des AED.

La CGTéduc'action vous interpelle, vous alerte, vous informe aussi parfois. Notre organisation syndicale est présente pour et avec les AESH depuis des années pour faire valoir leurs droits, veiller à ce qu'elles et ils puissent exercer leur métier et en vivre dans de bonnes conditions.

Nous sommes vous le savez très attachés à un dialogue social de qualité.

Vous connaissez, d'ailleurs, nos revendications pour les AESH et nous vous les rappelons à chaque instance tenue.

Vous savez que la CGTéduc'action milite pour une école accessible à toutes et tous, égalitaire et émancipatrice.

Mais il y a des paramètres qu'il est bon de ne pas omettre : Cette école accessible à toutes et tous n'a pu et ne pourra exister sans les AESH, piliers de l'école inclusive depuis 2005. Totalement livrés à eux-même ce sont les AESH qui ont construit leur métier, se heurtant aux clichés tenaces, au rejet, au mépris, à l'indifférence, et à une insupportable condescendance. Être AESH était un combat, c'est encore plus un combat de le rester aujourd'hui. Elles et ils ont déjà bravé bien des tempêtes les concernant.

Leur métier est au cœur même du principe de l'égalité des chances.

Sans elles et eux l'école inclusive n'existerait pas aujourd'hui.

Il est nécessaire de se souvenir de tout cela, et de se tourner vers elles et eux, chaque fois qu'il s'agit de leur métier. Les AESH savent mieux que personne ce qui est indispensable au bon fonctionnement de l'accompagnement des élèves en situation de handicap, savent mieux que personne ce dont elles et ils ont besoin, connaissent mieux que personne leur métier non reconnu comme tel et ses enjeux.

Comme nous vous le répétons régulièrement, il est grand temps de se soucier de leur bien-être, de les respecter.

Pourtant, plus que jamais, les AESH sont maltraité.e.s par un système totalement déshumanisé qui a atteint le point de non-retour, et avec eux, les élèves subissent le même sort, inévitablement.

Nous échangeons lors des instances, y compris en CCP qui compte un nombre de licenciements pour raisons médicales très inquiétant. Ces rudes constats, il est urgent de s'en saisir et de faire bouger les lignes.

Le dialogue social ne se résume pas à une écoute mutuelle respectueuse, elle en est uniquement la base.

Ce dialogue social, indispensable, vous apporte grâce aux organisations syndicales la connaissance de ce que vivent les AESH sur le terrain, l'analyse et l'expertise de celles et ceux qui œuvrent au plus près des élèves et qui ont fait le choix de porter par la voix syndicale la parole de leurs collègues.

C'est ainsi que la CGTéduc'action a, pour exemple parmi d'autres, réussi à sensibiliser votre administration à la question des AESH, dur combat dont certains comme moi, se souviennent très bien, réussi à faire appliquer les modifications de la grille indiciaire des AESH, et, ce non sans mal à l'époque... réussi à faire appliquer le droit aux 2 journées de fractionnement et pas un droit proratisé au temps de service, cela a pris 2 ans, mais cela a été fait.

En intersyndicale, en groupe de travail, nous avons réussi, avec vous, à travailler sur le vademecum AESH dont nous contestons vivement aujourd'hui les modifications apportées non respectueuses du cadre national. Ce dû au refus de nous convier à nouveau à travailler ensemble sur ce sujet.

Réussi ensemble également à ce que la communication directe aux AESH notamment pour l'accès aux formations, soit effective puis améliorée.

Cela a pu se faire parce qu'au-delà de l'écoute en instance il y a eu prise en compte. C'est donc possible !

Malheureusement, nous vivons une période où le dialogue social, dans le sens de la co-construction, vit des heures sombres.

Alors que la situation des AESH est critique :

- Dériveres autoritaires de la hiérarchie et de ses hiérarchies intermédiaires
- Répression syndicale : harcèlement de collègues syndiqué.e.s, pression ou menace à changement d'affectation et au non-renouvellement du CDD, mise à l'écart...)
- Détérioration des conditions d'exercice (réaffectations incohérentes, brutales et aléatoires, ruptures d'accompagnements, multiplication du nombre d'élèves accompagné.e.s et de moins en moins de temps d'accompagnement, absence totale de prise en compte des profils des AESH, manque ou absence de communication et de temps de rencontre avec les coordinations et pilotes de PIAL, non-respect des droits, toujours plus de pauvreté, la liste est longue)
- Toujours plus de pauvreté et toujours rien d'engagé pour faire passer le nombre de semaines rémunérées à 45 semaines comme le permettent pourtant les textes et alors

que la charge de travail augmente et les temps de formation aussi. La liste est très longue et pourtant non exhaustive.

- On en demande toujours plus aux AESH, on ne leur reconnaît professionnellement toujours rien !

Alors, en ce jour d'audience, la CGTéduc'action Académie de Lyon demande que nos instances soient à nouveau empreintes de tout le respect et de toute la reconnaissance professionnelle auxquels elles et ils ont droit, et que cela se traduise par des mesures concrètes en faveur des AESH. Nous continuerons à exiger pour les AESH des conditions de vie et d'exercice dignes de qui elles et ils sont dignes de leur précieux et exigeant métier.

De l'humanité, du sens, de la reconnaissance !